



AFPS Paris 14^e-6^e

Piégés à YARMOUK (Syrie)

**Encore une fois,
des réfugiés palestiniens
paient le tribut de leur absence de
droits et de protection**

Dans le camp de Yarmouk bombardé
il reste environ 40.000 habitants,
encerclés, prisonniers, affamés,
dont au moins 18.000 réfugiés palestiniens

**Les réfugiés palestiniens au Moyen-Orient
sont toujours sans protection
Ne les oublions pas.**

**L'EUROPE, la FRANCE
doivent accueillir et protéger
des réfugiés de SYRIE.**

Association France Palestine Solidarité Paris 14^e et 6^e

Tél : 07 70 60 46 07 - email : afps.paris14.6@gmail.com

Ad. Postale : Maison des Associations Paris 14^e, Boîte 52, 22 rue Deparcieux – 75014 Paris

Les réfugiés palestiniens en Syrie

Le camp de Yarmouk

La Syrie accueille depuis 1948 des réfugiés palestiniens. Le plus grand « camp », Yarmouk, créé en 1957 par les réfugiés eux-mêmes, à 8 kilomètres du centre de Damas, est sur une de ses voies d'accès. Il est devenu une ville économiquement et culturellement dynamique qui s'étend sur 2 km² ; il est un pôle attractif pour les Palestiniens et aussi pour des Syriens de classe modeste. Il comptait environ 250.000 personnes avant le début du soulèvement syrien dont près de 150.000 réfugiés palestiniens enregistrés par l'UNRWA (Office de secours aux réfugiés de Palestine créé en application d'une résolution de l'ONU de décembre 1949).

En Syrie, les Palestiniens avaient les mêmes droits que les Syriens sauf la nationalité. Au niveau des droits humains, ils subissaient le même régime oppressif. Toute forme d'organisation leur était interdite. Les relations de la sphère politique palestinienne avec le régime syrien étaient tendues depuis 1970, Hafez el Assad provoquant délibérément des scissions au sein de l'OLP. Ceci explique que, après mars 2011 certains Palestiniens aient été enrôlés dans des forces gouvernementales syriennes, d'autres, plus nombreux, soutenant la rébellion, une majorité s'en tenant à une position de prudente neutralité. Position de neutralité dans laquelle le camp de Yarmouk s'est maintenu pendant un an. En mars 2012, sa population a commencé à subir des affrontements terrestres (impliquant des Palestiniens des deux côtés) et des bombardements meurtriers.

En décembre 2012, l'intensité des bombardements par les forces gouvernementales détruit une grande partie du camp et fait des dizaines de morts – des civils pour la plupart – et provoque des départs massifs qui se sont poursuivis jusqu'au bouclage total du camp par le gouvernement en mars 2013. Ce blocus a soumis la population restante (entre 18.000 et 40.000 personnes) à une dramatique pénurie de vivres et de médicaments provoquant la mort de dizaines de personnes parmi les plus fragiles dont des enfants. Devant les protestations du Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme qui évoque la possibilité que les entraves répétées à l'arrivée de convois d'aide alimentaire constituent un crime de guerre, quelques distributions de vivres et une campagne de vaccination ont été autorisées. Puis également la sortie du camp d'environ 1.500 personnes (femmes et enfants surtout). Nombre de ces personnes ne savent plus où aller, les pays voisins en ayant déjà accueilli des nombres énormes (2 millions en tout). Concernant les Palestiniens ils sont tout simplement refoulés.

Dans ces pays, à chaque fois qu'un conflit surgit, les réfugiés palestiniens qui y résident sont pris en étau et subissent massacres et exil. Ce fut le cas au Koweït, au Liban, en Irak et aujourd'hui en Syrie. Pour des raisons diverses, la Convention de Genève sur les réfugiés ne s'y applique pas. En Syrie, au Liban et en Jordanie, les Palestiniens sont sous le mandat de l'UNRWA qui n'a qu'une fonction d'assistance et non pas de protection.

**Il faut accueillir davantage de réfugiés de Syrie en France.
Accueillons des réfugiés palestiniens de Syrie et offrons leur la
protection internationale garantie aux autres réfugiés.**